

Les bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité dans le secteur des soins de santé, en ligne

Le secteur de la santé et de la protection sociale emploie environ 10% des travailleurs de l'Union européenne, un grand nombre de ceux-ci travaillant dans les hôpitaux. Par conséquent, le secteur des soins de santé, qui regroupe un large éventail de professions, figure parmi les secteurs d'emploi les plus importants d'Europe. Quelque 77% de la main-d'œuvre y est féminine. Les données européennes indiquent que le taux d'accidents du travail dans le secteur des soins de santé est 34% plus élevé que le taux moyen de l'UE. En outre, le taux d'incidence des troubles musculo-squelettiques (TMS) d'origine professionnelle de ce secteur est le second en importance, après la construction (1). Ce bulletin d'information présente une introduction générale aux problèmes de santé et de sécurité au travail dans le secteur des soins de santé et indique comment trouver des informations pertinentes pour ce secteur en consultant le site web de l'Agence.

Il existe une importante documentation concernant les **principaux facteurs de risque** et les problèmes de santé y afférents dans le secteur des soins de santé (2). Quelques exemples:

- Charges musculo-squelettiques — mauvaises postures au travail, lourdes charges.
- Agents biologiques — micro-organismes, virus, comme le VIH et l'hépatite B, sang contaminé.
- Substances chimiques — notamment désinfectants, gaz anesthésiques et antibiotiques — nocives pour la peau ou le système respiratoire, cancérigènes.
- Risques radiologiques.
- Travail en équipes, rythmes de travail et travail de nuit.
- Violence de la part de membres du public.
- Autres facteurs contribuant au stress — situations traumatiques, organisation du travail et relations avec les collègues.
- Accidents du travail — chutes, coupures, piqûres d'aiguille, chocs électriques, etc.

La rubrique «List of topics» (liste des thèmes) de la page web pointe les liens vers toutes ces questions.

L'évaluation des risques et la gestion efficace de la santé et de la sécurité sont les éléments essentiels de la prévention et de la réduction de l'exposition des travailleurs du secteur des soins de santé aux risques professionnels.

Ces mesures comprennent, notamment: la mise en place d'un système de gestion de la santé et de la sécurité; une politique de prévention et l'évaluation des risques; la formation; la consultation des travailleurs; des services de prévention dotés de ressources appropriées; et l'intégration de la SST dans d'autres processus de gestion tels que les achats et les marchés. En particulier:

- l'évaluation des risques tient compte de tous les risques existants et permet de définir qui pourrait être blessé et de quelle manière, et les mesures nécessaires à prendre pour prévenir ces risques, le premier objectif étant la prévention à la source;
- la consultation des travailleurs et l'implication active de leurs représentants, par exemple par le biais de comités de sécurité, sont des éléments importants de la réussite de la gestion.

Dans la «List of Topics» (Liste des thèmes) de la page web, choisir la rubrique «Management» (Gestion) pour obtenir la liste des liens vers des informations supplémentaires.

Tous les groupes professionnels de ce secteur peuvent se trouver exposés à ces risques — non seulement le personnel infirmier, mais également le personnel d'accompagnement et les commerciaux, ainsi qu'un large éventail de spécialistes, y compris les personnels de laboratoire et les anesthésistes. Choisir la section «Occupations» (Professions) de la rubrique «List of Topics» pour obtenir les liens spécifiques vers les professions.

La page web contient des liens vers un large éventail d'informations et notamment des liens de qualité fournis par des États membres, mais aussi des pays tiers. Les principales autorités responsables de la SST, associations d'employeurs et de travailleurs et d'organisations non gouvernementales y figurent.

http://europe.osha.eu.int/good_practice/healthcare/



(1) Voir les Statistiques en bref d'Eurostat, Thème 3, 16/2001 et 17/2001, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg.

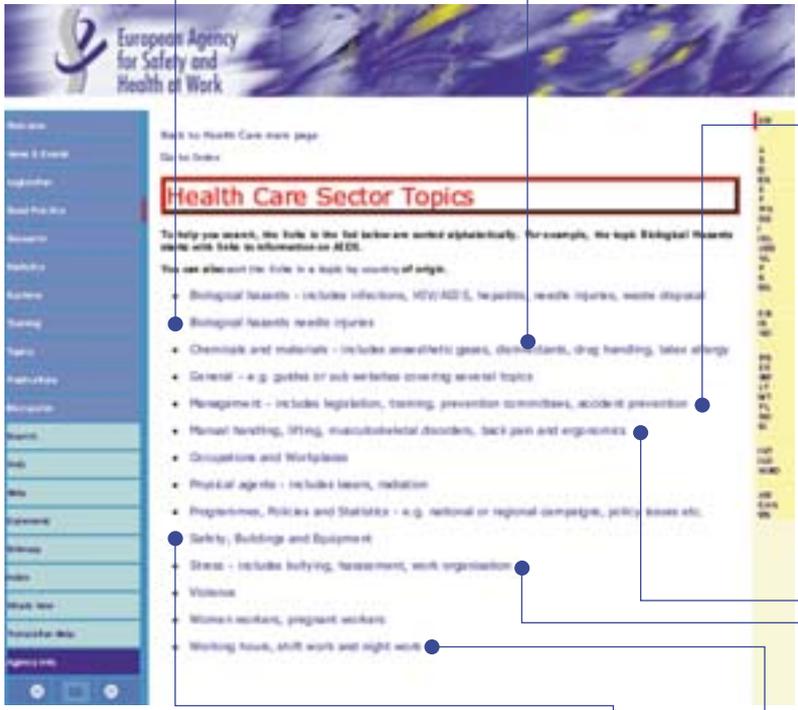
(2) Par exemple, voir la publication «Working Conditions in Hospitals in the European Union» ('Les conditions de travail dans les hôpitaux dans les pays de l'Union Européenne'), Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, EF/95/27/EN, ISBN 92-827-5776-5.

Blessures causées par des aiguilles: Les conséquences des blessures causées aux membres du personnel par des aiguilles hypodermiques usagées peuvent être tant émotionnelles que physiques car le personnel peut être infecté par des virus véhiculés par le sang tels que le VIH ou les hépatites B ou C. Les mesures préventives comprennent, notamment:

- le non-usage d'aiguilles lorsque d'autres solutions sûres et efficaces sont possibles;
- l'utilisation de dispositifs dotés d'éléments de sécurité et leur évaluation de manière à déterminer les plus efficaces et les plus appropriées;
- la modification des pratiques de travail comportant un risque de blessure par aiguille pour les rendre plus sûres, par exemple ne pas oublier de remettre en place les capuchons des seringues;
- la formation des travailleurs à l'utilisation et à l'élimination des aiguilles en toute sécurité dans les conteneurs à aiguilles appropriés.

Les travailleurs du secteur des soins de santé risquent de développer une **allergie au latex** parce qu'ils portent des gants de protection. Les réactions allergiques se manifestent notamment sous la forme d'éruptions cutanées, d'affections nasales, sinusoidales et ophtalmiques, d'asthme et même d'état de choc. Les mesures préventives comprennent, notamment:

- l'utilisation de gants dotés d'un faible niveau de protéines de latex extractibles;
- la limitation du port de gants en latex aux tâches présentant un risque d'infection;
- l'utilisation de gants non poudrés dès que possible;
- l'adoption de bonnes pratiques en matière d'hygiène, telles que se laver les mains et éviter d'utiliser des crèmes isolantes en même temps que des gants en latex;



L'ensemble des **directives européennes relatives à la santé et la sécurité au travail** concerne le travail en hôpital, en clinique, etc. Les États membres ont mis en œuvre ces directives par le biais de leur législation et de codes et lignes directrices supplémentaires. Une directive «cadre» définit les bases d'une bonne gestion et englobe l'ensemble des risques rencontrés dans le secteur des soins de santé. D'autres directives traitent plus en détail des risques spécifiques.

Le levage pénible, les **manipulations manuelles** et les **postures de travail astreignantes** interviennent principalement lors de l'assistance aux patients, mais également dans le cadre d'autres tâches telles que la manipulation du linge, des marchandises, des fournitures, notamment, mais aussi en poussant des chariots, des lits, des conteneurs d'ordures ou lors du nettoyage, par exemple. Les travaux de laboratoire ou l'exercice de la chirurgie peuvent également imposer des postures de travail astreignantes. Pour prévenir ces problèmes, il faut examiner les questions suivantes:

- Dans le cadre de l'évaluation de ces emplois, a-t-il été tenu compte des manipulations manuelles et des postures fatigantes?
- Est-il possible de faire appel à une assistance technique ou d'utiliser des équipements réglables?
- Le lieu de travail peut-il être réorganisé de manière à éviter ou atténuer le problème?
- Une formation est-elle prévue?
- La surveillance de la santé est-elle assurée et des services de réhabilitation sont-ils prévus?

Le fait de tenir compte **du chauffage, de l'éclairage et de la qualité de l'air** est une mesure aussi importante dans les bâtiments de soins de santé que dans tout autre secteur.

Le travail en équipe et de nuit peut être la cause d'un certain nombre de problèmes de santé et augmenter le stress au travail. Une des mesures de contrôle et de prévention consiste à améliorer les horaires de travail, par exemple:

- Les équipes sont-elles organisées pour être mobiles et travailler de jour, de soirée, puis de nuit?
- Les employés ont-ils suffisamment de temps libre pour récupérer le manque de sommeil après leurs nuits de travail?
- Les pauses sont-elles assez longues au moment du changement d'équipes?
- Les changements d'équipes sont-ils planifiés et annoncés au personnel suffisamment à l'avance?
- Les changements d'équipes non planifiés sont-ils maintenus à un nombre minimum?

Il a été démontré que les **problèmes psychosociaux**, tels que les violences de la part de membres du public et les intimidations de la part des collègues ainsi que d'autres facteurs de stress, sont répandus dans le secteur des soins de santé. La confrontation avec la douleur ou la mort des patients, le manque d'autonomie et la monotonie des tâches dans certains emplois, l'absence de travail en équipe, l'isolement au travail et l'absence de soutien et de retour d'informations sont autant d'autres facteurs de stress, qu'il est toutefois possible d'éviter et de contrôler.

L'amélioration des performances en matière de santé et de sécurité dans le secteur des soins de santé bénéficie tant aux travailleurs qu'à toute personne recevant un traitement et permet de réduire les coûts.